



## **Déclaration FSU du CTSD du vendredi 5 avril 2019**

C'est la seconde rentrée préparée par Mr Blanquer et déjà nous sommes en mesure de dire, chiffres à l'appui, que les conditions de rentrée n'auront jamais été aussi désastreuses depuis au moins 2012. Ainsi, en 2 ans :

- 37 suppressions de postes pour seulement 12 créations, le principe que les suppressions dépassent les créations a repris depuis l'arrivée du nouveau Ministre ;
- 10 divisions supprimées en collège dont 4 en SEGPA, alors que le nombre d'élèves continue et va continuer d'augmenter. La moyenne d'élèves par classe n'a jamais été aussi haute depuis l'année scolaire 2012-2013, donnant lieu à de multiples cas de niveau sous surveillance ou des seuils déjà atteints dans les classes.
- Des seuils atteints également en seconde, 3 lycées au moins dans les prévisions sont impactés. La réforme qui se met en place présage également d'appliquer ce principe sur le niveau Première et de remplir les groupes à 36.
- la « réflexion » amorcée au niveau Rectoral sur les SEGPA depuis 2 ans, coïncidant avec l'arrivée du Ministre, a permis tout simplement de détruire 2 dispositifs, amenant les effectifs à un niveau jamais atteint en 10 ans, voir plus. L'administration devra assumer la lourde responsabilité d'enfermer des élèves dans des classes où ils ne peuvent plus suivre. Espérons qu'elle va cesser sa course stérile vers la moyenne nationale, le taux dans l'Aube étant maintenant de 3,21%.

Enfin, pour que ce CTSD soit utile, il faut qu'il se tienne plus tôt dans l'année. En 2014-2015, il se tenait à la mi-février, il y a deux ans à la mi-mars. L'échéance est de plus en plus repoussée, si bien que les débats et toute préparation donnent l'impression d'être inutiles car tout est déjà passé et/ou voté en CTA. En effet, quels changements peuvent être entendus, voir acceptés si le mouvement intra-académique du second degré est sur le point de se terminer ?

Pour conclure, nous ne pouvons pas terminer cette déclaration sans évoquer à quel point les enseignants ont été malmenés cette année à coup de réforme à marche forcée. Parcoursup, réforme du lycée et du bac, les nouveaux programmes (dont ceux de sciences doivent être modifiés en cours d'année), la loi pour l'école de la confiance, le projet CAP22 et maintenant le lycée 4.0 témoignent que le ministère va faire de toute façon à son idée tout en prônant l'écoute et le respect dans les médias. Il a même envoyé les objectifs et structures des épreuves de spécialités abandonnées en Première en premier lieu aux éditeurs, pas aux enseignants.

La confiance, ce n'est pas mettre des drapeaux et les paroles de la marseillaise dans les établissements, c'est écouter les acteurs de terrain, ceux qui sont devant les classes, ainsi que les parents et élèves bien inquiets.